

Commune d'AUBIGNÉ-SUR-LAYON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 4 MAI 2021
DCM 2021-032

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2021-016 DU 2 MARS 2021

Convocation : 29/04/2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Nombre de Conseillers Présents : 9

Nombre de Conseillère absente excusée ayant donné procuration : 2.

Nombre de suffrages exprimés le 04/05/2021 : 11.



L'an deux mille vingt-et-un, le quatre du mois de mai, à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Pierre ROBÉ, Maire**.

Etaient présents ceux dont le nom n'est pas rayé. Etaient absents excusés ayant donné procuration ceux dont le nom est souligné. Etaient absents excusés ceux dont le nom est rayé.

Présents :

M. BONNEAU Hervé, Mme CHARRUAU Mathilde, M. DAVID Dominique, Mme DELABARRE Nathalie, M. FALLEMPIN Denis, M. FRIBOULET Yannick, Mme GUILLOU Monique, Mme RAULT Dominique, Mme RENAULT Lydie, Mme ROBÉ Mauricette, M. ROBÉ Pierre.

Excusée avec procuration :

M. BONNEAU Hervé, procuration donnée à M. FRIBOULET Yannick, Mme RAULT Dominique, procuration donnée à Mme DELABARRE Nathalie.

Secrétaire de séance : M. FALLEMPIN Denis.

OBJET : Dénomination des voies dans le cadre du plan d'adressage

Le Maire, informe l'assemblée qu'une erreur s'est glissée concernant la rue dénommée : Rue du Lion Vert. En effet, ce nom de rue est situé sur la Commune Déléguée de Tigné. C'est le nom de Route du Carrefour Brûlon sur la Commune d'Aubigné sur Layon.

Conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient donc au conseil municipal de valider le principe de changement de dénomination de la rue du Lion Vert.

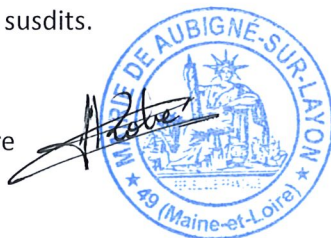
Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- de VALIDER la modification du nom de la rue du Lion Vert en route du Carrefour Brûlon conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération,

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	NUMERO DE PLAN ANNEXE
Type de voie	Nom de la voie		
Route	de la Masse	Création	1
Route	de Mâchelles	Création	1
Chemin	du Boisneau	Création	1
Route	de Valanjou	Création	1
Route	de Mihoudy	Création	1
Impasse	du Pontail	Création	2
Route	de Tigné	Création	2
Chemin	de Pavail	Création	2
Impasse	de Chaligné	Création	2
Route	de Vihiers	Création	2
Route	du Carrefour Brûlon	Création	2
Chemin	de Chaligné	Création	2

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Délibération certifiée exécutoire
 Compte tenu de sa publication
 et de sa transmission en Préfecture
 Le 17/05/2021



Pour copie certifiée conforme
 Le Maire,
 Pierre ROBÉ

